

COMPAGNIE CANADA

PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR

Rapport annuel 2011



Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 83851 6094 RR0001

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU FONDATEUR	1
GOUVERNANCE	2
NOS SUPPORTEURS	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS	5
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS : RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT	6

MESSAGE DU FONDATEUR

La Compagnie Canada compte maintenant des sections au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Avec plus de 300 membres inscrits d'un océan à l'autre, La Compagnie Canada est réellement devenue un organisme national en 2011.



La Compagnie Canada organise des événements qui donnent une idée concrète de la vie dans les Forces canadiennes. Les activités des chefs d'industries des BFC Petawawa et Meaford ont permis aux membres de La Compagnie Canada de vivre l'expérience unique des soldats canadiens en entraînement pour des opérations, tandis que les Journées en mer avec la Marine royale canadienne ont donné aux membres un aperçu exclusif des formidables capacités d'une flotte marine.

Le Programme de camps d'été pour les enfants de militaires déployés continue de prendre de l'expansion. Cette année, nous avons accueilli un nombre record de jeunes dans des camps de l'Ontario et du Québec. La Compagnie Canada vient aussi en aide aux enfants de familles militaires par l'entremise de dons à des initiatives telles que le Club Oasis du Centre de la famille de Valcartier pour les enfants de militaires déployés.

La Compagnie Canada s'engage à obtenir une rémunération équitable pour les entreprises canadiennes qui embauchent des réservistes. Dans cette optique, nous avons présenté à la Chambre des communes au mois d'août le projet *Sharing the Sacrifice Reservist proposal* en vue du budget fédéral de 2012. De nombreuses entreprises ont tenté de faire inclure une telle proposition au budget fédéral, mais La Compagnie Canada est la seule à avoir réussi cet exploit.

Le Fonds de la bourse d'études de La Compagnie Canada, qui fournit une aide financière pour les études postsecondaires de jeunes qui ont perdu un parent en service actif, a remis dix bourses d'études en 2011, le nombre le plus élevé jusqu'à présent.

L'année s'est terminée de façon spectaculaire avec le gala Les Fleurons Glorieux. Lors de cet événement, les personnalités du monde des affaires de Montréal et plusieurs vedettes se sont réunies pour accueillir les membres de la dernière rotation des Forces canadiennes en Afghanistan, de retour d'une longue mission de combat. Cette soirée inoubliable nous a permis de recueillir des recettes nettes de plus de 1 million de dollars qui seront affectés aux divers projets de La Compagnie Canada.

Sur une note personnelle, j'ai eu l'honneur en mars de devenir le tout premier colonel honoraire de l'Armée de terre. Dans le cadre de ce nouveau rôle, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec plusieurs hauts dirigeants militaires, et je me réjouis de leur appui et de leur enthousiasme face aux projets de La Compagnie Canada. Grâce à l'appui de nos membres, donateurs et commanditaires d'événements, nous sommes fiers d'offrir un appui sans précédent aux femmes et aux hommes des Forces canadiennes, qui méritent notre plus grand respect et notre plus grand soutien.

Col Blake C. Goldring, M.S.M.
Fondateur et président, La Compagnie Canada
Colonel honoraire, Armée de terre canadienne

GOUVERNANCE

Comité exécutif de La Compagnie Canada

Col honoraire Blake C. Goldring, M.S.M., LL.D., CFA est président et chef de la direction, et membre du conseil d'administration de la Société de Gestion AGF Limitée. Fondateur et président de La Compagnie Canada, M. Goldring est membre du Comité de surveillance des bourses d'études de La Compagnie Canada.

Bruce D. Bowser est président et chef de la direction de AMJ Campbell Van Lines.

William Braithwaite est associé principal au cabinet juridique national Stikeman Elliott LLP à Toronto et Secrétaire du Comité de surveillance des bourses d'études de La Compagnie Canada.

Steve Gregory est président de la section du Québec de la Compagnie Canada et fondateur de l'Opération Husky 2013. M. Gregory est également président d'IsaiX, une firme de consultation et de technologies spécialisées dans la gestion de la performance et l'efficacité des ventes.

Peter Hart est l'administrateur délégué de La Compagnie Canada.

Lcol honoraire Tim Hogarth est président et chef de la direction de Pioneer Energy LP et du groupe de compagnies associées. M. Hogarth est également lieutenant-colonel honoraire du régiment Royal Hamilton Light Infantry.

Alex Jurshevski est fondateur de Recovery Partners et possède plus de 20 ans d'expérience dans la gestion de portefeuille, les fusions et acquisitions ainsi que dans le travail consultatif.

Major-général [Ret] Reginald W. Lewis, CM, CMM, CD est ancien Colonel honoraire du Régiment Royal du Canada et un officier militaire décoré. En 1986, il a été nommé Membre de l'Ordre du Canada, Commandeur de l'Ordre du mérite militaire (C.M.M.). Mgen Lewis est également membre du comité de surveillance des bourses d'études de La Compagnie Canada.

Garfield Mitchell est un investisseur privé et un directeur d'entreprise qui siège actuellement sur plusieurs conseils. M. Mitchell est président du comité de surveillance des bourses d'études de La Compagnie Canada.

Lcol honoraire Kevin Reed est président du conseil de Reed Asset Management et de Blue Goose Capital Corporation. M. Reed est également lieutenant-colonel honoraires du 31^e Bataillon des services de Hamilton.

Lcol honoraire John Wright est vice-président principal et directeur délégué de la division des études d'opinion publique en Amérique du Nord pour la compagnie Ipsos Reid. M. Wright est également lieutenant-colonel honoraire de l'Ontario Regiment.

Au 31 décembre 2011

NOS SUPPORTEURS

La Compagnie Canada remercie sincèrement les entreprises et personnes suivantes de leur généreux appui en 2011.

Donateurs et commanditaires d'événements

Air Canada	CN	ITG Canada	RBC
American Express	Cogeco	Just Energy	Rio Tinto-Alcan
AMJ Campbell	Colorama	Kloda Focus	Sim & McBurney / Sim Lowman
Atlas Canada	CTV	La Presse	Ashton & McKay LLP
Banque TD	Deloitte	Lindt Chocolates	Simbul Lezon Wealth Management
Bell Canada	Desjardins	London Life	SNC Lavalin
Bergeron Design	EADS	Luxe	Société de Gestion AGF Limitée
Birks	Edward Jones	Mackie Transportation Systems	Suite 88 Chocolatier
BMO Groupe Financier	Evans Martin	Banque Nationale	The Gazette
Bombardier	Fiesta	North American Moving Services	The Globe & Mail
Cadillac Fairview	Garda	Oxford	United Technologies
CAE	La Great-West	Pinkertons	VIA Rail Canada
Canada-Vie	Groupe ADGA	Pioneer Energy LP	Westmount Moving and Storage
Canadien Pacifique	Herzig Eye Institute	Power Corporation du Canada	Willson International Limited
CESBA	HKMB HUB International	Raymond James	
CGI	Industrielle Alliance		
CIBC	IsaiX		

Membres de La Compagnie Canada

M. Paolo Abate	M. Martin Cairns	M. Brad Dunkley	M. Jeff Hallat
M. Mark About	M. Brendan Caldwell	Mme Christina Eaton	M. Lee Harrison
Mme Nancy Adamo	M. Craig Campbell	M. Frederik Eaton Jr.	M. Stanley Hartt
M. Sandy Aitken	M. Robert Carew	M. Murray Edwards	M. Timothy Hearn
M. Angus Allison	M. John Carmichael	M. Mike Ellis	M. Joseph Heffernan
M. Tom Anselmi	M. Paul Carroll	M. Geordie Elms	M. Robert Herjavec
M. George Armoyan	M. Nino Cesta	M. Philip Evans	Capitaine Adam Hermant (Ret)
M. Peter Armstrong	M. Yvon Charest	M. David Feather	M. Donald Hewson
M. Brian Armstrong	M. Louis Chênevert	M. Andrew Federer	M. Alan Hibben
Mme Gail Asper	M. Ross Christie	M. Michael Feola	M. Paul Hindo
M. Ted Averbook	M. Robert Clark	M. William Fielding	M. Russell Hiscock
M. Sol Avisar	Dr Gayle Climpson-Kennedy	M. Blair Finlayson	M. Tom Hitchman
M. David Ayton	M. Anthony Cohen	M. John Firstbrook	M. Greg Hitchman
M. Vincent Ballut	M. Angelo Contardi	M. Jock Fleming	M. Tim Hogarth
M. James Balsillie	M. Randy Cooke	M. Stephen Forbes	M. Brennan Howard
M. Ian Bandeen	Mme Darden Coors	M. David Fowler	M. Bryce Hunter
M. John Barnett	M. Alain Côté	M. Don Fox	M. Paul Hurwitz
M. Matthew Bassett	Mme Jacynthe Côté	M. Shaun Francis	M. Alan Hutton
M. James Baumgartner	M. James Cowan	M. Tony Gaffney	M. Leo Iacono
M. Mark Beard	M. Mark Cowie	M. Martin Gagné	M. David Ippolito
M. David Beatty	M. Bruce Creighton	M. Joseph Gagnon	M. Dym Jack
M. Pierre Beaudoin	M. Doug Creighton	M. Newton Glassman	M. Eric Jackman
Bgén Marc-André Bélanger, CD[Ret]	M. Stéphan Crétier	M. Newton Glassman	Dr George Jackowski
M. Phil Belec	M. Dan Cummins	M. Derrick Gleed	M. Tom Jenkins
M. Donald Belovich	M. Paul Damp	M. Blake Goldring	Évêque Colin Johnson
Dr Rodolfo Bianco	M. Robert Darling	Mme Judy Goldring	M. Ian Joseph
M. Rodney Birrell	M. Tom Davies	M. Jay Gould	M. Glen Gowland
M. Tom Bitove	M. Marcello De Cotiis	M. Glen Gowland	M. Ronald Joyce
M. Rod Black	M. Charles De Kovachich	M. John Graham	M. Alex Jurshevski
M. Ronald Black	M. Marc de La Bruyère	M. Keith Graham	M. Robert Kearns
M. Stéphane Boisvert	M. Carlo De Rose	M. Anthony Graham	M. Douglas Keller Hobson
M. Stephen Boland	M. Pat DeLasalle	Dr Sven Grail	M. Ben Kendall
M. Dick Bonnycastle	M. Ennio Dell'Agnese	M. Marc Grandbois	LCol Rick Kennedy
M. Bob Booth	M. David Denison	M. John Grant	M. Mark Kent
M. Michel Bourdon	M. François Desjardins	M. Fred Green	M. James Kinnear
M. Bruce Bowser	M. Paul Desmarais Jr	M. Roger Greenberg	M. Vahan Kololian
M. William Braithwaite	M. Kevin Devereux	Capitaine Trevor Greene (Ret)	M. Guy La Framboise
Dr Darrell Bricker	M. Peter Devine	M. Stephen Gregory	M. Marc Laliberté
M. Daniel Brodlied	M. John Dill	M. Paul Grimes	M. Peter Landmann
M. Derek Brown	M. Marty Dohm	M. Rob Grohn	Mme Kathryn Langley Hope
M. Craig Buckley	M. Jason Donville	M. Richard Groome	M. Jean-Francois Latreille
M. Gerard Buckley	M. Brian Doyle	M. Philip Grosch	M. Richard Loughton
M. Ed Burns	M. Kenneth Drabble	M. Greg Guichon	M. Dave Lawson
M. Stewart Burton	M. John Driscoll	M. Donald Guloien	M. Brian Lawson
	M. Samuel Duboc	M. Mukesh Gupta	M. Michel Lebeuf
		M. Henry Hall	M. David Lefebvre

M. George Lewis
 Mgén Reginald Lewis
 M. Ron Lezon
 M. Allen Loney
 M. Jerry Lozynsky
 Mme Katie Lyons
 Dr Patrick Ma
 M. Dougal Macdonald
 M. Scott MacIntosh
 M. Scott Mackie
 M. Hugh MacKinnon
 M. Steven Mackinnon
 M. Michael MacMillan
 M. Rob Maheral
 Lgén Michel Maisonneuve (Ret)
 M. Jack Major
 M. Marco Mancini
 M. Ronald Mannix
 M. Fred Mannix
 M. Andrew Marsh
 M. Michael Marzolini
 M. Rob Massaar
 Mme Susan McArthur
 Mme Ann McCaig
 M. Gerry McCaughey
 M. Jeff McCord
 M. Rob McEwen
 Dr Paul McGrath
 M. Michael McKay
 M. Fred McLean
 M. Alan McMillan
 M. Kenneth Mellquist
 M. L. Jacques Ménard
 M. Christian Mercier
 M. Jeff Mierins
 M. Stephen Millen
 M. Stanley Milner
 M. Garfield Mitchell
 M. Ed Monaghan
 Mme Angela Mondou
 M. Claude Mongeau
 M. Terry Moore

M. William Morneau
 M. Bill Morris
 M. Lee Mosley
 M. Peter Munk
 M. Robert Munroe
 M. Michael Murphy
 M. Tim Murphy
 M. Sean Murray
 Mme Susan Murray
 M. Chiko Nanji
 Dr Christy Natsis
 M. Matey Nedkov de Lacamp
 M. John Newman
 M. David Nicol
 M. Gordon M. Nixon
 Mme Joanne Noble
 M. Michael Norris
 M. Gerry Nudds
 Mme Janice O'Born
 M. Earle O'Born
 M. Loudon Owen
 M. Marc Parent
 M. Scott Paterson
 M. Prashant Pathak
 M. Greg Perkell
 M. Alex Pettes
 M. Mike Phillips
 M. Roberto Pietrovito
 M. Eric Porter
 M. Andy Pringle
 M. John Puffer
 M. Fred Pynn
 M. Robert Raich
 M. Cliff Randall
 M. Paul Reaburn
 M. Brian Read
 M. Gary Reamey
 M. Kevin Reed
 M. George Reifel
 M. Dan Richards
 M. Gordon Ritchie
 M. Michael E. Roach

Lcol Colin Robinson (Ret)
 M. William Robson
 M. Michael Rodger
 M. Greg Rokos
 M. Greg Rokos
 M. Rocco Rossi
 M. Bruce Rothney
 M. Joseph Rotman
 M. Phil Rubano
 M. Louis Sapi
 M. Jean-François Sauvé
 M. David Schellenberg
 M. Robin Sears
 M. David Sepulchre
 Mme Joy Shikaze
 Dr Bill Siegel
 Mme Marita Simbul Lezon
 M. Charlie Sims
 M. John Sleeman
 M. Robert Smith
 M. Roy Smith
 M. Robert Smuk
 M. William Sobel
 M. Eddie Sonshine
 M. John Southcott
 M. Warren Spitz
 M. Perry Spitznagel
 Bgén Gary Stafford (Ret)
 Mme Carmen Stang
 M. David Steele
 Mme Mercedes Stephenson
 M. Jeff Stibbard
 M. David Streeter
 M. John M. Sullivan
 Maire Bob Sweet
 Mme Cherry Tabb
 M. Larry Tanenbaum
 Dr Lynn Tanner
 M. Bruce Taylor
 M. David R. Taylor
 M. Dave Taylor
 M. Losel Tethong

M. Nicholas Thadane
 M. Andrew Thiessen
 M. Ronald Thiessen
 M. Bob J. Thompson
 M. John Tobin
 M. Milan Topolovec
 M. Gregory Tsang
 M. Wayne Tunney
 Mme Martine Turcotte
 M. Louis Vachon
 Mme Renee Van Kessel
 M. Randy Vanderstarren
 M. Terry Vaudry
 M. James Veitch
 Mme Annette Verschuren
 Mme Alexandra Von Schroeter
 M. Kenn Voss
 M. John Walker
 M. Bruce Walter
 M. Michael Ward
 M. Tim Wardrop
 M. John Warren
 M. William Waugh
 M. Kevin Webber
 M. Michael Wekerle
 M. Richard Wernham
 M. Gavin Westermann
 M. Galen Weston
 M. Dan Whittle
 M. Richard Williams
 M. John Williams
 M. Peter Willson
 M. Brett Wilson
 Mme Victoria Wisdom
 Mme Ruth Woods
 M. Harry Worsley
 M. Jim Wortzman
 M. John Wright
 M. Jonathan Yen
 M. Dave Young
 M. David Young
 M. Mark Zwanski

Au 31 décembre 2011

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS



Courrier

La Compagnie Canada : Plus d'une façon de servir
Centre Toronto-Dominion
Tour Banque Toronto-Dominion
66, rue Wellington Ouest
C.P. 314, bureau 3100
Toronto (Ontario)
M5K 1K2

Courriel

Peter.Hart@compagniecanada.ca

Téléphone

416-865-4311

Télécopieur

416-367-8094

Site Web

www.compagniecanada.ca



James Belesiotis
Chartered Accountant
Designated IT Specialist
Certified Information System Auditor

32 Barrydale Cres. • Toronto • Ontario • M3B 3E2

T: 416-486-5647 • F: 416-488-2959 • W: belesiotis.com

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS : rapport du vérificateur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de : La Compagnie Canada : Plus d'une façon de servir

J'ai vérifié les états financiers ci-joints de La Compagnie Canada : Plus d'une façon de servir, qui comprennent le bilan au 30 décembre 2011, l'état des opérations et l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et des divers renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction au sujet des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèles de ces états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et du contrôle interne requis défini par la direction visant à permettre la préparation d'états financiers exempts de toute inexactitude importante consécutive à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité du vérificateur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion au sujet des états financiers en me fondant sur ma vérification. J'ai effectué ma vérification selon les normes généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que je me conforme aux exigences éthiques et que je planifie et effectue une vérification dans le but d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'inexactitude importante.

Une vérification comprend la mise en place de procédures visant à obtenir les pièces justificatives correspondant aux montants et aux déboursés déclarés dans les états financiers. Les procédures retenues dépendent du jugement du vérificateur, qui évalue notamment les risques d'inexactitudes importantes des états financiers consécutifs à la fraude ou à l'erreur. Pour définir l'évaluation des risques, le vérificateur tient compte du contrôle interne s'appliquant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers de l'entité afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances mais qui ne visent pas à exprimer une opinion au sujet de l'efficacité du processus de contrôle interne de l'entité. La vérification suppose aussi l'évaluation de la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers. Je crois que les pièces justificatives que j'ai obtenues sont suffisantes et pertinentes pour fonder mon opinion de vérificateur.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, La Compagnie Canada : Plus d'une façon de servir tire des produits d'événements et de dons en espèces pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les registres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, excédent des recettes sur les dépenses, actifs nets et soldes nets des fonds.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'option avec réserve », ces états financiers représentent de manière juste et dans tous les aspects importants, la situation financière de La Compagnie Canada : Plus d'une façon de servir, au 31 décembre 2011, ainsi que ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Les données comparatives ont été rapportées par un autre comptable autorisé à la pratique de la comptabilité publique et ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

James Belesiotis, comptable agréé

Member of the Institute of Chartered Accountants of Ontario
Member of the Canadian Institute of Chartered Accountants Information System Specialist
Member of the Information Systems Audit and Control Association

Expert-comptable autorisé
Toronto, Ontario
20 novembre 2012

B

États financiers

**COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON
DE SERVIR**

31 décembre 2011



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE

	2011	2010
	\$	\$ (note 9)
ACTIF (note 1)		
À court terme		
Encaisse	1 251 799	243 954
Débiteur	139 175	-
Rabais de taxe de vente harmonisée (note 4)	49 542	9 236
Frais payés d'avance	10 000	18 363
	1 450 516	271 553
PASSIF & SOLDES DE FONDS		
À court terme		
Créditeurs et déficit accumulé	160 450	56 521
Engagements (note 8)		
Soldes de fonds		
Fonds général (note 4)	1 535 896	356 885
Fonds de la bourse d'études	250	8 352
Fonds des camps d'été	(246 080)	(150 205)
	1 290 066	215 032
	1 450 516	271 553

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil :

_____, administrateur

_____, administrateur



**LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR
ÉTAT DES OPÉRATIONS ET CHANGEMENT DES SOLDES DE FONDS**

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	Fonds général	Bourse d'études	Camps d'été	Total 2011	Total 2010 (note 9)
PRODUITS					
Dons	2 322 150	-	-	2 322 150	457 020
Cotisation de membres	103 535	-	-	103 535	54 950
Dons désignés – Fonds de la bourse d'études	-	101 284	-	101 284	36 000
Dons désignés – Fonds des camps d'été	-	-	79 720	79 720	75 000
	2 425 685	101 284	79 720	2 606 689	622 970
DÉPENSES					
Dépenses liées à la collecte de fonds	620 532	-	-	620 532	3 404
Dépenses des programmes	190 797	-	-	190 797	36 389
Frais de gestion	185 443	-	-	185 443	56 697
Camps	-	-	175 595	175 595	216 174
Dons	143 936	-	-	143 936	-
Bourses	-	109 386	-	109 386	82 118
Déplacements	53 653	-	-	53 653	4 955
Promotion	24 079	-	-	24 079	7 558
Frais administratifs et généraux	10 216	-	-	10 216	4 926
Frais de cartes de crédit	9 523	-	-	9 523	9 432
Frais professionnels	7 250	-	-	7 250	3 925
Assurance	1 080	-	-	1 080	1 080
Frais bancaires	165	-	-	165	221
	1 246 674	109 386	175 595	1 531 655	526 879
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	1 179 011	(8 102)	(95 875)	1 075 034	96 091
Solde du fonds au début de l'exercice	356 885	8 352	(150 205)	215 032	118 941
Virements interfonds	-	-	-	-	-
Solde du fonds à la fin de l'exercice	1 535 896	250	(246 080)	1 290 066	215 032

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2011	2010
	\$	\$ (note 9)
<hr/>		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des recettes sur les dépenses	1 075 034	96 091
Variation des éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Variation des comptes débiteurs	(139 175)	9 045
Variation du rabais pour la taxe de vente harmonisée	(40 306)	(9 236)
Variation des frais payés d'avance	8 363	(8 363)
Variation des comptes créditeurs et déficit accumulé	103 929	53 021
<hr/>		
Augmentation nette de l'encaisse	1 007 845	140 558
Encaisse au début de l'exercice	243 954	103 396
<hr/>		
Encaisse à la fin de l'exercice	1 251 799	243 954
<hr/>		
Intérêt versé	-	-
<hr/>		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des espèces et placements dont l'échéance est de moins de trois mois.



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2011

1. Opérations

La Fondation a été enregistrée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant qu'organisme sans capital-actions le 1^{er} février 2008 et a entrepris ses opérations peu de temps après cette date. La Fondation est un organisme sans but lucratif tel qu'il est décrit au paragraphe 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et par conséquent fait l'objet d'une exemption d'impôt fédéral et provincial.

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui formulées dans un esprit de jugement et de prudence. La direction juge que ces états financiers ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative et du modèle des principales pratiques de comptabilité résumées ci-dessous.

2. Fondement de la présentation

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada à l'égard des organismes sans but lucratif (OSBL) publiés par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) selon la méthode de comptabilité par fonds affectés pour faire état des revenus.

En décembre 2010, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables pour les OSBL. Ces normes visent les exercices financiers ouverts à partir du 1^{er} janvier 2012, et stipulent que les OSBL devront, après cette date, choisir d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les OSBL (Partie III du Manuel de l'ICCA) ou les Normes internationales d'information financière, figurant dans la Partie I du Manuel de l'ICCA. L'association adoptera la Partie III du Manuel de l'ICCA à compter de 2012, et a déterminé que l'adoption de ces normes aura une incidence minimale sur ses états financiers.

D'ici l'adoption de la Partie III du Manuel de l'ICCA, la fondation continuera d'appliquer les normes de la Partie V du Manuel de l'ICCA précédant les changements proposés.

La fondation a adopté les trois chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : chapitre 3855, « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation »; chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation »; et paragraphe 3865, « Couvertures ».

En vertu du chapitre 3855, « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », tous les instruments financiers doivent être initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les instruments financiers comprennent les éléments d'actif, les éléments de passif et les dérivés et dérivés incorporés. Ce paragraphe stipule également que tous les instruments financiers doivent être classés comme détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, détenus à des fins de négociation ou disponible à la vente.



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2011

2. Fondement de la présentation (suite)

Le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » établit les normes de présentation pour les instruments financiers et dérivés non financiers, et identifie les informations à divulguer à leur sujet. Plus spécifiquement, ce chapitre fournit des directives sur le classement des instruments financiers entre les passifs et les actifs, le classement d'instruments apparentés par intérêt, dividendes, pertes et gains, et les circonstances dans lesquelles les actifs et passifs financiers se compensent. Ce chapitre donne également des directives sur la divulgation de facteurs ayant une incidence sur le montant, la synchronisation et l'assurance des flux de trésorerie futurs d'une entité concernant les instruments financiers et les informations sur la nature et le degré d'utilisation prévu d'instruments financiers par l'entité, les objectifs d'affaires ciblés et risques associés, ainsi que les politiques de la direction pour le contrôle de ces risques. La fondation a tenu compte des exigences visant les informations à fournir et la présentation dans ses états financiers.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou la déclaration de revenus.

Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

En vertu des nouvelles normes, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés selon le classement tel qu'il est décrit ci-dessous. Le classement dépend de l'objectif visé par l'acquisition des instruments financiers et de leurs caractéristiques. Exception faite de très rares circonstances, le classement ne change pas après la comptabilisation initiale.

Actifs financiers

Détenus à des fins de négociation

Les actifs financiers qui ont été achetés et contractés dans le but de réaliser des profits à court terme sont classés comme détenus à des fins de négociation. En outre, la fondation peut, lors de la comptabilisation initiale d'instruments comme détenus à des fins de négociation, désigner tout autre actif financier. Ces instruments sont comptabilisés à leur juste valeur en tenant compte de la fluctuation de la juste valeur dans la comptabilisation de l'excédent des revenus sur les dépenses (dépenses par rapport aux revenus) pendant la période. L'encaisse est classée dans les instruments détenus à des fins de négociation.



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2011

2. Fondement de la présentation (suite)

Disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans une des autres catégories. Les actifs financiers désignés comme étant disponibles à la vente sont détenus à la juste valeur, dont les variations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des placements dans des instruments à capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif, qui doivent être évalués au coût. L'intérêt sur les actifs financiers disponibles à la vente est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé dans l'excédent des revenus sur les dépenses (dépenses par rapport aux revenus). Lorsque la juste valeur connaît une baisse qui n'est pas jugée temporaire, la perte cumulative comptabilisée dans les éléments du résultat global est radiée et comptabilisée dans l'excédent des revenus sur les dépenses (dépenses par rapport aux revenus). Aucun actif n'a été classé comme étant disponible à la vente.

Détenus jusqu'à leur échéance

Les titres ayant une date d'échéance fixe et que la fondation a l'intention manifeste de conserver jusqu'à leur date d'échéance sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements à court terme ont été classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés résultant du versement d'espèces ou d'autres effets en échange d'une promesse de remboursement à une date spécifique ou sur demande, et moyennant habituellement des intérêts. Les prêts et créances sont comptabilisés après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les effets à recevoir divers ont été classés dans les prêts et créances.

Détenus à des fins de négociation

Les passifs financiers classés comme détenus à des fins de négociation comprennent les passifs dérivés qui ne sont pas comptabilisés comme des instruments de couverture, obligations de verser des actifs financiers empruntés par un vendeur à découvert et passifs financiers qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés avec l'intention de réaliser un profit à court terme. De plus, lors de la comptabilisation initiale des passifs comme détenus à des fins de négociations, la fondation peut désigner tout autre passif financier. Ces instruments sont comptabilisés à la juste valeur dont les variations sont comptabilisées dans l'excédent des revenus



sur les dépenses (dépenses par rapport aux revenus). Aucun passif n'est classé comme détenu à des fins de négociation.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les comptes créditeurs et déficit accumulé ont été classés comme autres passifs.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier lors de la comptabilisation initiale est le prix de transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Après la comptabilisation initiale, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation axées sur des données observables du marché.

Comptabilisation des produits – les états financiers sont préparés conformément aux principes de comptabilité des fonds, selon lesquels les ressources de l'entreprise sont classées par fonds associés à des activités ou objectifs spécifiques. Les cotisations affectées aux fins des immobilisations sont reportées et amorties dans le revenu à un taux correspondant au taux d'amortissement de l'élément de capitaux propres visé. Les cotisations non affectées comme les cotisations de membres et les dons sont comptabilisés comme des revenus dans le fonds approprié au moment de leur réception ou lorsqu'elles deviennent recevables, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si on est raisonnablement assuré de le percevoir. Le revenu de placement non affecté est comptabilisé comme un produit au moment où il est réalisé. Les fonds figurant aux états financiers sont les suivants :

Fonds général – ce fonds comprend les opérations et programmes, les opérations générales de l'organisme, et les cotisations affectées et non affectées relatives à ce fonds.

Bourse d'études – le but de ce fonds est de fournir un appui aux études postsecondaires des enfants de soldats canadiens morts en service actif. Ce fonds est assujéti à des stipulations internes et externes, et il est géré par un tiers. Le financement est attribué annuellement sur une base individuelle sans utilisation prédéterminée.

Camps d'été – ce fonds a pour but de soutenir divers camps d'été pour des enfants de soldats canadiens déployés, et il est assujéti à des stipulations internes et externes.



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2011

Fondement de la présentation (suite)

Cotisations d'actifs et de services :

Les bénévoles offrent chaque année une quantité substantielle de temps pour contribuer à la prestation des programmes et services de la fondation. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services offerts ne sont pas constatés dans les états financiers. Les actifs, fournitures et services qui auraient autrement dû être obtenus contre un paiement sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition qu'une juste valeur puisse être raisonnablement établie.

Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport, et l'amortissement est calculé selon leur durée de vie estimative. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lors d'événements ou de changement de circonstances qui pourraient empêcher leur valeur comptable d'être recouvrable. Si le montant non escompté des flux de trésorerie futurs prévu selon l'usage et la valeur résiduelle est inférieur à la valeur comptable de l'immobilisation, l'actif de longue durée est considéré déprécié. La dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif de longue durée et sa juste valeur.

2. Fondement de la présentation (suite)

Incertitude des évaluations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence les montants des actifs et des passifs présentés et sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des dépenses constatés durant la période visée par les états financiers. Ces estimations sont revues régulièrement et si des redressements s'avèrent nécessaires, ils sont constatés dans les bénéfices pour la période durant laquelle ils ont été déclarés.

3. Redressement pour période précédente

Après la fin de l'exercice, la fondation a soumis un rabais de taxe de vente harmonisée pour 2010 et 2011. Les données comparatives pour 2010 comprennent un redressement rétroactif visant à constater un rabais attendu de 9 236 \$. Le rabais attendu pour 2011 est de l'ordre de 40 306 \$.



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2011

4. Impôts sur le revenu

La Fondation est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu*, et par conséquent fait l'objet d'une exemption d'impôt et peut émettre des reçus pour les dons aux fins d'impôt. Pour maintenir son statut d'organisme de bienfaisance en vertu de la loi, la fondation doit satisfaire certaines exigences stipulées par la loi. La direction est d'avis que ces exigences ont été satisfaites.

5. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, les membres du conseil ont fourni des locaux pour bureaux, des fournitures et un personnel administratif à la fondation à titre gracieux. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, ces contributions ne sont pas constatées dans les états financiers.

Les membres du conseil d'administration de l'association sont également directeurs d'une fondation privée qui a accepté de faire don des fonds nécessaires pour couvrir les bourses d'étude remises annuellement. Au 31 décembre 2011, la juste valeur de la fondation privée se chiffrait à 1 654 723 \$ (1 654 702 \$ en 2010).

6. Dépendance économique

Pendant l'exercice, le plus important apport de dons à la fondation est provenu d'une activité de financement qui a rapporté un total de 1 589 875 \$, constaté dans les dons du fonds général. Il s'agit d'un événement à participation bénévole, qui ne se reproduira pas nécessairement dans l'avenir. Les coûts afférents à cette activité s'élevaient à 567 842 \$.

7. Engagements

Le 1^{er} mars 2011, la fondation s'est engagée en vertu de frais de gestion de l'ordre de 12 000 \$ par mois, excluant les dépenses et la taxe de vente. Cet engagement arrivera à échéance le 3 mars 2014, à moins d'une prolongation par la fondation. La fondation peut offrir une prime à l'égard du rendement, mais n'est pas dans l'obligation légale de le faire. Les versements minimums à faire en vertu de cet engagement, excluant les dépenses et primes de gestion, s'élèvent aux montants suivants :

2012	162 720 \$
2013	162 720 \$
2014	40 680 \$

Le 1^{er} août 2011, la fondation a conclu un engagement avec une société en vue de la prestation de services de consultation et planification stratégique de l'ordre de 45 000 \$, excluant les dépenses et la



taxe de vente. Les versements minimums à faire en vertu de cet engagement, excluant les dépenses, s'élèvent au montant suivant :

2012 16 950 \$



LA COMPAGNIE CANADA : PLUS D'UNE FAÇON DE SERVIR
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2011

8. Gestion du capital

La fondation définit le capital comme les actifs nets plus le revenu reporté. La plus grande partie du capital de la fondation provient de dons, subventions, activités de tiers et activités de financement.

La fondation gère sa structure de capital et effectue les redressements nécessaires, selon les fonds disponibles à la fondation, afin de soutenir ses programmes et opérations en cours.

La fondation n'est pas assujettie à des clauses restrictives ou autres exigences de capital à l'égard du financement de ses opérations. Le financement obtenu à des fins spécifiques doit être utilisé aux fins précisées par le fournisseur de fonds. Au 31 décembre 2011, la fondation se conformait aux restrictions externes concernant toute source de financement externe.

9. Données comparatives

Certains chiffres comparatifs pour 2010 ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation des états financiers pour l'exercice en cours. La reclassification n'a aucune incidence sur les résultats rapports antérieurement ou sur les actifs nets, mais apporte une modification de 9 236 \$ au revenu net.



